Commission européenne

© Shutterstock, 2017

Outil de profilage des compétences des ressortissants des pays tiers de l'UE

Europe sociale

Manuscrit achevé en mai 2017

1re édition

Ni la Commission européenne ni aucune personne agissant au nom de la Commission n'est responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations données ci-après.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2017

© Union européenne, 2017

Réutilisation autorisée, moyennant mention de la source

La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres documents dont l'Union européenne n'est pas titulaire des droits d'auteur est interdite sans l'autorisation des titulaires des droits d'auteur.

Print	ISBN 978-92-79-68992-5	doi:10.2767/03066	KE-01-17-513-FR-C
PDF	ISBN 978-92-79-69000-6	doi:10.2767/587858	KE-01-17-513-FR-N

Outil de profilage des compétences des ressortissants des pays tiers de l’UE

Qu'est-ce que l'outil de profilage des compétences des ressortissants des pays tiers de l'UE ?

L'outil de profilage des compétences de l'UE est un éditeur en ligne multilingue qui permet aux ressortissants des pays tiers de présenter leurs compétences, leurs qualifications et leurs expériences de manière ce que celles-ci soient comprises dans toute l'Union européenne. Cet outil aide les organisations qui proposent des services aux ressortissants des pays tiers à identifier des besoins spécifiques, comme des cours de langue, des conseils dans la recherche d'emploi ou des formations complémentaires et, finalement, l'outil simplifie le processus consistant à associer un demandeur d'emploi à un poste vacant.

Le profil de compétences peut être rempli en ligne ou hors ligne et est accessible depuis la plupart des appareils, notamment les ordinateurs, les téléphones portables et les tablettes.

© Shutterstock, 2017

Qui peut utiliser l'outil de profilage des compétences des ressortissants des pays tiers de l'UE ?

L'outil de profilage des compétences de l'UE peut être utilisé par les autorités nationales, ainsi que par d'autres services lors des (premiers) contacts établis avec les ressortissants des pays tiers (demandeurs d'asile, réfugiés, bénéficiaires d'une protection internationale et d'autres catégories de migrants). Les conseillers, ou le personnel de ces organisations doivent remplir le formulaire avec les informations fournies par l'individu.

« Aujourd'hui, dans le monde travail, nous avons besoin que tous les acteurs utilisent pleinement leurs compétences sur nos marchés du travail. Les talents des ressortissants des pays tiers ne doivent pas non plus être oubliés. L'outil de profilage des compétences les aidera à trouver un emploi, puisqu'il permet aux administrations nationales d'avoir une vision claire de leurs compétences et de leurs qualifications. Cette première étape est nécessaire pour les guider sur leur voie vers la formation, l'éducation ou l'emploi. Grâce à cet outil, il sera plus aisé de relever les défis et de saisir les occasions afin d'intégrer les réfugiés et les demandeurs d'asile dans le marché du travail, et tout le monde en sortira gagnant. »

Marianne Thyssen
Commissaire à l'emploi, aux affaires sociales, aux compétences et à la mobilité des travailleurs

© Union européenne, 2017

Quelle est l'utilité de l'outil de profilage des compétences des ressortissants des pays tiers de l'UE?

Mettre en avant les compétences et expériences importantes des ressortissants des pays tiers est essentiel pour leur intégration, cela leur permet en effet de disposer des meilleures chances pour participer pleinement à la société et au monde du travail.

Généralement, les personnes qui fuient leur pays n'arrivent pas diplôme à la main. Il est donc important de pouvoir présenter leurs compétences afin de les aider à faire valoir l'expérience qu'ils ont déjà accumulée.

Comment fonctionne l'outil de profilage des compétences des ressortissants des pays tiers de l'UE?

L'outil de profilage des compétences de l'UE se compose de questions qui permettront de dresser un portrait global des compétences, de la formation et des expériences professionnelles d'un individu.

L'outil permet à ses utilisateurs d'identifier et de documenter de manière systématique diverses compétences utiles qu'un individu peut avoir acquises dans des contextes différents; dans l'enseignement formel, la formation informelle, par des expériences professionnelles, etc.

L'outil est disponible en plusieurs langues afin de garantir que les individus comprennent, identifient et communiquent précisément leurs compétences. Il est disponible dans toutes les langues officielles de l'UE, ainsi qu'en arabe, farsi, pashto, sorani, somali et tigrinya, et peut s'afficher sur l'écran dans deux de ces langues en parallèle.

Quelles sont les principales sections de l'outil de profil de compétences de l'UE?

Les principales sections de l'outil de profilage des compétences de l'UE sont les suivantes:

Informations personnelles

qui reprend les données personnelles, les coordonnées et les informations migratoires.

Attentes

qui comprend notamment les objectifs directs, comme apprendre des langues, suivre un programme d'intégration, ou trouver un emploi ou devenir indépendant.

Identification des compétences

qui englobe un résumé des compétences linguistiques, l'enseignement et la formation, l'alphabétisation, l'apprentissage du calcul, les compétences numériques et professionnelles, les compétences acquises en dehors du lieu de travail, ainsi que d'autres compétences telles que l'esprit d'équipe et la capacité à résoudre des problèmes et les données relatives au permis de conduire.

Évaluation générale et les étapes suivantes recommandées

qui comprend des commentaires émis par le conseiller suite à l'identification des compétences, notamment des conseils en matière d'emploi, les priorités dans le domaine de l'enseignement et de la formation, des recommandations vers d'autres services, en fonction des attentes indiquées.

Le ressortissant du pays tiers recevra une version numérique et une version papier du résumé de leur profil de compétences. Sur leur accord, le document peut être transmis à des agences chargées de les aider dans les démarches ultérieures, notamment les services publics pour l'emploi ou les organes de formation.

Comment l'outil de profilage des compétences peut-il aider les organisations qui proposent des services aux ressortissants des pays tiers ?

- Grâce à l'outil de profilage des compétences de l'UE, les compétences et les besoins en matière de compétences de l'individu sont plus lisibles et plus facilement compréhensibles.

- Les informations recueillies au travers de l'outil de profilage des compétences de l'UE peuvent servir à identifier les besoins en matière d'évaluation ou de validation des compétences, de compétences complémentaires, et à déterminer les qualifications qui peuvent être officiellement reconnues. En outre, il permet de fournir des conseils plus adaptés, notamment quant à la carrière d'employé ou d'indépendant. Les conseillers complètent les informations recueilles avec des recommandations ciblées quant aux étapes à suivre, notamment en fournissant des liens URL, des coordonnées ou en indiquant des organisations ou services utiles.

- L'outil indique les informations de manière cohérente, grâce à une terminologie harmonisée et utilisée dans toute l'Union européenne.

- Il existe une option permettant de joindre des fichiers, comme des certificats et des diplômes au profil de compétences.

- Les profils de compétences peuvent être enregistrés sous différents formats lesquels peuvent être, avec le consentement explicite de l'individu/du détenteur des informations, communiqués à différents services d'appui.

> *« Les migrants viennent avec leurs expériences, leurs talents et leurs compétences, lesquels peuvent constituer de véritables atouts pour nos économies et nos sociétés. Investir dans les premières étapes du processus d'intégration au marché du travail est donc essentiel. Notre "profil de compétences" permettra de raccourcir le chemin vers l'emploi des ressortissants des pays tiers nouvellement arrivés, en leur donnant un visage humain et professionnel grâce à cet aperçu qu'offre leur profil de compétences. »*

Dimitris Avramopoulos
Commissaire à la migration, aux affaires intérieures et à la citoyenneté

© Union européenne, 2017

Comment l'outil de profilage des compétences de l'UE peut-il aider les ressortissants des pays tiers?

- Remplir un profil de compétences permet aux individus de discuter et d'expliquer leurs compétences et d'identifier les possibilités de validation, de formation ou d'emploi.
- Les ressortissants des pays tiers peuvent montrer leur profil de compétences à d'éventuels organismes de formation, ainsi qu'à des employeurs ou à d'autres organisations. La nature multilingue du document le rend intelligible au-delà des frontières.
- Les ressortissants des pays tiers peuvent également demander aux centres ou agences d'accueil d'envoyer leurs profils de compétences à des organisations pertinentes en leur nom. Ce système offre une structure qui les soutient tout au long de leur parcours d'intégration sur le marché du travail.
- Les données reprises sur le profil peuvent être importées dans d'autres outils, notamment des modèles de CV.
- L'outil est très flexible ; les individus peuvent en effet saisir la quantité d'information qu'ils désirent, et peuvent remplir le profil en une fois, ou par étapes.

© Shutterstock, 2017

Que deviennent les informations conservées dans l'outil de profilage des compétences de l'UE ?

Diverses informations personnelles peuvent être intégrées dans l'outil de profilage de compétences de l'UE. Toutefois, puisque la majeure partie des champs est facultative, les données communiquées restent à la discrétion de chacun.

L'outil de profilage de compétences de l'UE est hébergé et géré par la Commission européenne, mais la Commission récolte uniquement des données statistiques anonymes. Les profils de compétences, une fois remplis, ne sont pas conservés sur les serveurs de la Commission européenne.

La communication de profils de compétences entre les autorités nationales et d'autres services d'appui aux ressortissants de pays tiers doit s'opérer avec le consentement exprès du ressortissant du pays tiers concerné. Les informations doivent être gérées dans le respect des lois relatives à la protection de données européennes et nationales.

Comment accéder à l'outil de profilage des compétences de l'UE ?

L'outil de profilage des compétences de l'UE a été élaboré par la Commission européenne et est disponible à tous, gratuitement. L'outil de profilage des compétences de l'UE est accessible ici : ec.europa.eu/migrantskills

Comment prendre contact avec l'Union européenne?

En personne
Dans toute l'Union européenne, des centaines de centres d'information Europe Direct sont à votre disposition. Pour connaître l'adresse du centre le plus proche, visitez la page suivante:

http://europa.eu/contact

Par téléphone ou courrier électronique
Europe Direct est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne. Vous pouvez prendre contact avec ce service:

You can contact this service

- par téléphone via un numéro gratuit: 00 800 6 7 8 9 10 11 (00 800 6 7 8 9 10 11 (certains opérateurs facturent cependant ces appels);
- au numéro de standard suivant: +32 22999696;
- par courrier électronique via la page: http://europa.eu/contact

Comment trouver des informations sur l'Union européenne?

En ligne

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles, dans toutes les langues officielles de l'UE, sur le site internet Europa à l'adresse http://europa.eu

Publications de l'Union européenne
Vous pouvez télécharger ou commander des publications gratuites et payantes sur le site EU Bookshop à l'adresse suivante: http://bookshop.europa.eu. Vous pouvez obtenir plusieurs exemplaires de publications gratuites en contactant Europe Direct ou votre centre d'information local (http://europa.eu/contact).

Droit de l'Union européenne et documents connexes
Pour accéder aux informations juridiques de l'Union, y compris à l'ensemble du droit de l'UE depuis 1951 dans toutes les versions linguistiques officielles, consultez EUR-Lex à l'adresse suivante: http://eur-lex.europa.eu

Données ouvertes de l'Union européenne
Le portail des données ouvertes de l'Union européenne (http://data.europa.eu/euodp/fr/data) donne accès à des ensembles de données provenant de l'UE. Les données peuvent être téléchargées et réutilisées gratuitement, à des fins commerciales ou non commerciales.

KE-01-17-513-FR-N

La présente brochure offre un aperçu de l'outil de profilage des compétences de l'UE. Il s'agit d'un éditeur en ligne multilingue qui permet aux ressortissants des pays tiers de présenter leurs compétences, leurs qualifications et leurs expériences de manière à ce que celles-ci soient comprises dans toute l'Union européenne. Cet outil peut être utilisé par les autorités nationales, ainsi que par d'autres services lors des premiers contacts établis avec les ressortissants des pays tiers (demandeurs d'asile, réfugiés, bénéficiaires d'une protection internationale et d'autres catégories de migrants). Les conseillers, ou le personnel de ces organisations doivent remplir le formulaire avec les informations fournies par l'individu. L'outil de profilage des compétences de l'UE a été développé par la Commission européenne et mis gratuitement à la disposition de tous.

Vous pouvez télécharger nos publications ou vous abonner gratuitement à l'adresse suivante: ec.europa.eu/social/publications

Si vous souhaitez recevoir régulièrement des informations concernant la direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion, inscrivez vous pour recevoir gratuitement le bulletin d'information élec¬tronique Europe sociale à l'adresse suivante: ec.europa.eu/social/e-newsletter

www.facebook.com/socialeurope

www.twitter.com/EU_Social

Office des publications